

que comme symptômes de maladies générales dont j'ai déjà parlé. Je me bornerai donc à parler de celles qui méritent d'être considérées comme des maladies distinctes, et sur lesquelles, en ma qualité de médecin, j'aurai quelques remarques de pratique à faire.

I^{er}. ORDRE.

Des Maladies qui affectent les organes du sentiment.

Ce premier ordre (*Dysæsthesiæ*) comprend huit genres, 1. l'aveuglement; 2. la dépravation de la vue; 3. la surdité; 4. la dépravation de l'ouïe; 5. la perte ou la dépravation de l'odorat; 6. — du goût; — 7. du tact; 8. l'impuissance.

1.^{er} GENRE.

De l'Aveuglement.

1. *L'Aveuglement (Caligo)*. La perte de la vue peut être produite par la fonte ou la désorganisation complète de l'œil, en conséquence d'une inflammation spontanée ou accidentelle. Cette cause rentre dans l'ophtalmie, dont nous avons parlé. L'œil peut encore être affecté spontanément de trois maladies qui sont ou peuvent devenir un obstacle insurmontable à la vision, savoir; a. le *leucoma*, qui est une

maladie de la cornée; *b.* la *cataracte*, qui est une maladie du cristallin, et *c.* la *goutte seréine*, qui est une maladie de la rétine (1).

a. Le *leucoma* est une tache plus ou moins opaque de la cornée qui intercepte les rayons de lumière. Ces taches, qui sont pour l'ordinaire le résultat de quelque inflammation précédente, résistent complètement aux remèdes internes. Mais lorsqu'elles sont récentes, et que la cause matérielle de l'opacité est encore susceptible d'être mise en mouvement par l'action des vaisseaux et entraînée dans le torrent de la circulation, on peut les guérir par l'application d'eaux spiritueuses qui augmentent le cours des fluides dans la partie malade; ou même lorsqu'elles sont trop anciennes pour être

(1) On pourroit encore ajouter ici l'*oblitération de la prunelle*, si elle n'étoit pas toujours la suite d'une autre maladie. Elle n'est susceptible de guérison que par une opération qui consiste à ouvrir dans l'iris une *prunelle artificielle*, ce qui peut se faire par une simple incision, pourvu qu'on observe bien la direction des fibres de cet organe. M. J. P. Maunoir a démontré qu'elles sont circulaires au centre, et rayonnantes aux bords; et que pour que la rétraction nécessaire à la formation d'une pupille permanente ait lieu, il faut que l'incision soit perpendiculaire à la direction des fibres coupées. J'ai vu des prunelles artificielles opérées par lui de cette manière, qui ont admirablement bien réussi.

dissipées de cette manière , pourvu qu'elles n'affectent que les couches extérieures de la cornée, elles peuvent encore être détruites par les frottemens de quelque poudre impalpable et dure, telle que le verre pilé, qu'on souffle dans l'œil deux fois par jour, à l'aide d'un tuyau de plume, ou par la main d'un chirurgien adroit qui dissèque successivement les couches opaques, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que les couches transparentes (1).

b. On appelle *Cataracte* l'opacité du cristallin. On ne connoît point les causes qui la produisent, et jusqu'à présent on n'a point encore trouvé de remède interne, capable d'arrêter ses progrès, et encore moins de la dissiper quand elle est complète. On la guérit chirurgicalement par l'abaissement ou l'extraction du

(1) M. Jurine m'assure avoir guéri de cette manière plusieurs individus atteints de cette maladie; mais cette espèce de cure me paroît devoir être bien difficile et bien précaire. Ce qui l'est moins, c'est la possibilité de rendre la vue par l'opération de la pupille artificielle à une personne qui seroit devenue aveugle en conséquence de taches situées sur le milieu de la cornée, de manière à empêcher l'entrée des rayons de lumière dans la pupille naturelle. C'est ce qu'a fait quelquefois M. J. P. Maunoir, et avec le plus grand succès. Il suffit pour cela qu'il y ait une partie de la cornée qui soit demeurée transparente.

crystallin (1), auquel on supplée ensuite par un verre convexe. Mais l'opération, quoique bien faite, manquoit assez fréquemment autrefois par une inflammation subséquente de l'œil, qui le faisoit entrer en suppuration, ou qui produisoit une cicatrice épaisse et opaque, et quelquefois encore par l'oblitération de la prunelle, lorsque l'iris avoit été blessé. Heureusement Mr. J. P. Maunoir a découvert la principale cause de ces accidens, dont il sait toujours aujourd'hui garantir son malade. L'essentiel est de ne faire l'incision que d'une grandeur suffisante pour pouvoir facilement extraire le cristallin. Si elle est trop étendue, le grand nombre de vaisseaux de la cornée qu'on a coupés la fait tomber dans un état de mortification qui entraîne bientôt la perte de l'œil. Si l'incision est trop petite, l'extraction du cristallin devient difficile, et l'on risque de blesser l'iris.

c. La *Goutte sereine* (*Amaurosis*), est une

(1) L'extraction du cristallin me paroît bien préférable à son abaissement, qui ne peut se faire sans désorganiser ou déchirer la partie de l'œil dans laquelle on pousse le cristallin opaque, qui a d'ailleurs l'inconvénient de laisser dans l'œil un corps étranger, lequel peut venir se placer de nouveau derrière la pupille, et dont la présence ne peut, dans tous les cas, qu'irriter inutilement les parties environnantes.

paralysie locale, qui n'affecte que le nerf optique. Outre l'aveuglement qu'elle produit, son principal caractère est l'immobilité et la dilatation de la prunelle à l'approche de la lumière. C'est une maladie nerveuse, qui est entièrement du ressort de la médecine. On peut en distinguer trois espèces; 1. celle qui vient subitement, en conséquence de quelque violente *contusion*. Celle-ci est souvent incurable; mais souvent aussi elle se guérit; et le principal remède est une fumigation d'æther et de vinaigre, fréquemment réitérée. Certains poisons, comme le stramonium et la belladonna, appliqués sur l'œil, ont aussi le pouvoir de dilater extrêmement la prunelle et de la rendre immobile. Cet accident, dont les oculistes ont cru pouvoir tirer parti pour faciliter l'inspection du cristallin, et l'opération de la cataracte (1), se guérit facilement ou de lui-même, ou par des fumigations semblables. 2. La goutte seréine se manifeste aussi quelquefois *tout d'un coup*, comme une attaque de paralysie. Dans ce cas, elle est susceptible de guérison par les sangsues, les vésicatoires, les purgatifs un peu

(1) L'expérience a montré que cela ne serviroit à rien pour l'opération de la cataracte, parce que dès que l'on pique la cornée, la dilatation de la prunelle, produite artificiellement par ce moyen, cesse à l'instant.

brusques, les errhines, et spécialement un tabac composé de poudre sternutatoire, et de turbith minéral (N. 159), dont l'effet et de produire un grand écoulement de sérosités par les narines. Au lieu de vésicatoire, on a quelquefois employé avec succès l'emplâtre fenêtré de Belloste. 3. Enfin, je range parmi les gouttes sereines une maladie très-fréquente, et très-difficile à guérir. C'est une extrême *irritabilité* de l'œil, sans inflammation, telle que les malades ne peuvent supporter ni la lumière, ni la réverbération du soleil, ni même le grand jour, et que cependant ils ne peuvent distinguer que très-imparfaitement les objets, ensorte que tôt ou tard ils deviennent aveugles, sans qu'on aperçoive rien d'extraordinaire dans leurs yeux. Cette espèce d'aveuglement, qui est tout à fait graduelle, est susceptible de guérison, mais rarement, par les poudres de St. Yves (N.° 140), les pilules de Belloste, l'extrait de pulsatille, et l'électricité. Les vésicatoires et le séton ne m'ont paru d'aucune utilité. Quelquefois elle se termine par une cataracte complète, et alors malgré les apparences antérieures de goutte sereine, cette cataracte est susceptible d'être opérée avec succès.

De la dépravation de la vue. (Dysopia.)

Sans être entièrement perdue, la *vue* peut être *dépravée* par divers accidens, lesquels ou n'appartiennent point à un vice de l'œil, telles que les *visions imaginaires*; ou sont des maladies inconnues dans ce pays, telles que la *Nyctalopie* (qui fait qu'on ne peut bien voir que de nuit), et l'*Héméralopie* (qui fait qu'on ne peut bien voir qu'au grand jour), ou enfin sont des vices de naissance et incurables, tels que le *Myopisme* (qui fait qu'on ne peut bien voir que de près), et le *Presbytisme* (qui fait qu'on ne peut bien voir que de loin). Le seul que j'aie vu quelquefois se manifester avec les caractères d'une maladie distincte, c'est la *Diplopie*, ou vision double. Cette maladie n'est pas une affection de l'œil même, mais des muscles qui le dirigent, lesquels perdent en conséquence la faculté d'agir de concert avec ceux de l'autre œil. Je l'ai vue se déclarer subitement, comme une paralysie, durer trois semaines, n'être accompagnée d'aucun accident, et se guérir par les vésicatoires, les purgatifs et les antispasmodiques toniques, tel que la valériane.

5.^e GENRE.*De la Surdité.*

La *Surdité* (*Cophosis*), quand elle n'est pas un vice de naissance, est pour l'ordinaire la conséquence ou d'une accumulation de cire dans le fonds de l'oreille, ou de quelque affection catarrhale. Dans le premier cas, elle se guérit par l'extraction de la cire. Mais si celle-ci se trouve trop durcie pour pouvoir l'extraire, on la ramollit par un digestif fait avec de la térébenthine et un jaune d'œuf, qu'on insère deux fois par jour dans l'oreille, et ensuite par des injections détersives avec de l'eau de savon et du miel, qui communément l'entraînent. — Dans le second cas, quand la cessation du catarrhe ne met pas fin à la surdité, les vésicatoires et les purgatifs sont les remèdes que j'ai vus avoir le plus de succès. — Dans tout autre cas, la surdité idiopathique est presque toujours incurable (1). Mais souvent elle n'est que sympto-

(1) Il y a une espèce de surdité qui dépend de l'obstruction de la trompe d'Eustache, et qui est susceptible de guérison par la perforation du tympan (Voyez la *Bibl. Brit. Sc. et Arts*, vol. XXII, p. 267 et 349; vol. XXVI, p. 389; et vol. XL, p. 163). Malheureusement cette guérison n'est pas durable : lorsque le trou s'oblitére, la surdité revient.

matique, comme cela arrive fréquemment, par exemple, dans les fièvres continues; et alors elle cesse pour l'ordinaire avec la maladie dont elle dépend.

4.^e GENRE.*De la dépravation de l'ouïe (Paracusis.)*

Il y a deux espèces de *dépravation* de l'ouïe sans surdité. 1. Celle où les sons extérieurs ne produisent que des sensations confuses qui ne peuvent être distinguées les unes des autres que dans des circonstances particulières. Ce sont là des accidens fort rares, et que je n'ai jamais vus. 2. Celle où le malade se plaint de *bourdonnemens* plus ou moins continuels, ou de différens bruits dans l'oreille, sans aucune cause extérieure. On est souvent consulté pour des incommodités de cette espèce, qui sont toujours très-difficiles à guérir. J'ai quelquefois employé avec succès dans ces cas là un emplâtre de poix entre les épaules, joint à quelques purgatifs, et finalement le kina pur ou combiné avec la valériane. Quelquefois ces bourdonnemens tiennent à une cause hémorrhoidale, ou à quelque engorgement dans la veine porte, et alors les sangsues au fondement, et les suc d'herbes les dissipent; souvent c'est un symptôme de faiblesse ou de spasme; souvent enfin la cause en est fort obscure.

Autres genres.

La perte ou la dépravation de l'odorat (*Anosmia*), du goût (*Agheusia*) et du tact (*Anæsthesia*), ne peuvent pas être considérées comme des maladies distinctes. Je ne les ai jamais vues que comme symptômes d'autres maladies; elles sont au moins bien rarement l'objet de nos consultations. J'en dis autant de l'impuissance (*Anaphrodisia*), maladie pour laquelle on ne consulte guères les médecins dans les pays qui, comme le nôtre, jouissent encore de quelque moralité.

II.^e ORDRE.*Des Affections locales qui intéressent les organes du mouvement.*

Le second ordre des maladies locales (*Dyscinesiaë*) comprend six genres, dont les quatre premiers sont des défauts incurables dans l'organe de la parole, le cinquième est le strabisme, qui n'est du ressort de la médecine qu'autant qu'il est une conséquence de la vision double; et le sixième, qui est le seul qui soit fréquemment l'objet de la pratique, porte le nom de contracture.